

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE
DANS LES UNIVERSITÉS
ET LES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES

Par le Sénateur CHARLES CANTONI
Professeur à l'Université de Pavie.

Voulant traiter de l'enseignement de la philosophie dans un Congrès international, nous devons nécessairement nous placer à un point de vue très général : nous ne pouvons partir d'une conception de la philosophie qui ne puisse valoir que pour une seule école, fût-elle très suivie et même prédominante, de même que nous ne pouvons avoir en vue l'organisation et les besoins d'un seul pays. Nous devons chercher une conception de la philosophie sur laquelle, au moins en ce qui concerne le but de notre mémoire, à peu près tout le monde puisse s'accorder, et nous devons avoir en vue une organisation, qui puisse, sans modifications essentielles, s'adapter à tous les pays civilisés, à ceux en somme qui ont une culture philosophique ou en sont susceptibles.

Mais on va me faire tout de suite une objection : Vous cherchez l'impossible : la philosophie a ceci de particulier que, tandis que dans les autres sciences, malgré les discussions infinies qui y peuvent naitre, on est pourtant d'accord sur leur objet même, en philosophie une des premières et des plus graves controverses s'élève justement sur son objet. Ainsi, en négligeant même d'autres divergences très-graves, les philosophes ne s'accordent pas même sur la définition à donner à leur science, bien qu'ils réclament tous ce même nom de philosophes.

Je ne nie pas cet état de choses : mais il n'est pas si mauvais en réalité qu'il paraît l'être. Si nous considérons maintenant non plus la science même, mais ceux qui la cultivent, nous trouverons chez eux, dans leurs tendances et leurs aspirations, cet accord qui semble manquer dans la définition que chacun prétend donner de ses propres études. Quoi ! alors que les philosophes disputent tant sur le concept même de leur science, les autres reconnaissent-ils aussi facilement et aussi promptement leur qualité de philosophes, tantôt pour leur en faire un mérite, et tantôt presque un blâme ? Évidemment il n'en serait pas ainsi si, dans les études que cultivent les philosophes, il n'y avait des ressemblances que les étrangers à notre science n'ont pas de peine à reconnaître tout de suite, tandis que parmi ceux qui suivent la même discipline, on ne considère d'ordinaire que les différences.

Essayons donc de saisir ces ressemblances, mais pour

le moment je ne m'occuperai pas des méthodes diverses suivies dans leurs études par les philosophes, et je me restreindrai aux objets de recherches qui, d'après la conscience commune, sont de leur compétence.

Avant tout, chacun reconnaît qu'il est essentiellement de la compétence des philosophes de discuter et de raisonner sur les faits de l'esprit humain, pour en rechercher les relations causales en dehors de toute fin pratique, et pour déterminer les lois selon lesquelles ils se déroulent dans notre conscience.

Conformément à cette première fonction généralement attribuée à la philosophie, nous attribuerons avant tout au philosophe l'étude des faits intérieurs tels qu'ils nous sont révélés par la conscience. Il est bien vrai que ces faits sont en relation avec d'autres, avec les faits physiologiques, et que l'on pourrait déclarer impossible une étude complète des premiers si l'on n'étudie aussi les seconds. Nous pouvons admettre cette opinion sans que se trouve pour cela le moins du monde ébranlés le droit et la compétence exclusive du philosophe à étudier les phénomènes de conscience. Quand même ces phénomènes de conscience seraient sous la dépendance complète des phénomènes physiologiques, *ceux-ci ne pourraient nullement nous faire connaître ce qu'est en soi le moindre phénomène de conscience*. La connaissance, en dehors de l'explication de tels phénomènes, ne peut dériver que de la conscience et de la réflexion sur les données de celle-ci.

Cette même conscience et cette réflexion nous montrent encore ces faits en relations diverses les uns avec les autres. Or c'est exclusivement au philosophe de distinguer les divers éléments de ces faits, leurs formes diverses, leurs espèces et leurs relations, et par suite les lois conformément auxquelles ils se composent et se déterminent entre eux ; et il s'acquitte de cette tâche sans recourir aucunement à la physiologie. Et c'est indépendamment de celle-ci encore que notre conscience nous révèle une activité en nous qui nous est propre, par laquelle des données primitives de notre conscience nous arrivons à tirer des idées et des connaissances auxquelles s'associent des sentiments, et de ces sentiments naissent en retour des impulsions diverses pour cette même activité qui se détermine à agir selon ses fins propres.

Quelque opinion scientifique ou métaphysique que l'on professe sur la nature de l'esprit, et même sur son existence et ses rapports avec le corps, on ne pourra jamais se passer d'une étude directe des faits internes, étude qu'aucune autre ne peut suppléer.

Et cette étude doit être considérée non seulement comme appartenant à la philosophie, mais comme le fondement, ou, si l'on préfère, comme le point de départ de toute étude philosophique ; car, si celle-ci a pour objet ou pour domaine essentiel l'esprit humain, elle en doit avant tout étudier les phénomènes élémentaires, leur production et leur développement naturel. On voit par là pour-

quoi nous ne pouvons admettre l'opinion de ceux qui veulent arracher la psychologie à l'arbre philosophique, dont elle est une des branches principales.

Mais si la psychologie appartient à la philosophie parce qu'elle étudie les faits de l'esprit, l'histoire et toutes les sciences sociales ne seraient-elles pas aussi de la philosophie? Il importe ici d'éclaircir ce point. Et d'abord, parlons de l'histoire. On a discuté, et l'on discute encore, pour savoir si l'histoire est ou non une science, et la discussion est d'autant plus vive que quelques-uns craindraient, en déclarant que l'histoire n'est pas une science au sens vrai du mot, de lui enlever tout ou partie de sa valeur. C'est là un grave préjugé. Les produits de l'intelligence humaine n'ont pas tous besoin de recevoir le caractère scientifique pour prendre quelque valeur, ni même pour acquérir la valeur la plus haute. La poésie est aussi un produit de l'intelligence humaine, et elle n'a pas moins de valeur que la science; et même à la philosophie, ou à quelques-unes de ses parties on pourrait refuser le caractère strictement scientifique, et ce ne sont pas pourtant les parties qui, pour la pensée et l'esprit humain en général, ont le moins de valeur. De même l'histoire pourra se résigner facilement à ne pas être reconnue comme une science ou comme un art véritable, sans perdre le moins du monde pour cela de sa valeur. Elle est ce qu'elle est, un produit absolument particulier de l'activité humaine qui tire sa valeur de la valeur de son objet, de l'importance

et de l'intérêt inépuisable que les faits qu'elle raconte éveillent dans notre esprit et du grand et incalculable profit que les autres sciences et la philosophie surtout peuvent en tirer. Mais si l'histoire fournit une matière très précieuse à la psychologie, elle n'est elle-même ni psychologie ni philosophie : sa fin propre et directe en effet est de reconstituer et de faire revivre en nous les faits particuliers et concrets du passé, et non pas de nous faire connaître la nature générale de l'esprit. Si l'historien prend occasion des faits particuliers qu'il raconte pour se livrer à des considérations générales sur la nature de l'esprit humain, il cesse alors d'être historien et devient philosophe; plus encore, il fait naître et germer une nouvelle branche de la philosophie, une partie de la psychologie entendue au sens large, en un mot la philosophie de l'histoire. Tandis que l'historien s'occupe non de l'esprit humain, mais de ceux de ses actes particuliers qui sont dignes de mémoire, la philosophie de l'histoire, se servant des principes et des lois de la psychologie, se propose d'établir comment ces faits sont une conséquence de ces lois, et ainsi elle en élargit la signification et la valeur et présente la nature humaine sous un nouvel aspect.

On peut en dire autant des sciences sociologiques : tant que celles-ci étudient seulement en eux-mêmes les faits auxquels donne lieu la vie en société, ce n'est pas encore de la philosophie; mais quand on veut faire la genèse de ces faits, qu'on veut montrer comment ils

découlent de la nature de l'homme en général, alors l'étude prend naturellement un caractère et une direction philosophique, et devient une psychologie de la vie sociale et de ses divers produits, d'où dérivent encore la philosophie de la religion, la philosophie de l'art, la philosophie du droit, etc.

En tout cas ces trois études, à savoir : la psychologie individuelle, la philosophie de l'histoire et la psychologie sociale constituent la science de l'esprit humain tel qu'il se développe naturellement dans l'individu, dans l'histoire, dans la société.

Que personne, sous prétexte de nier l'existence substantielle de l'esprit, ne s'élève ici contre l'usage fréquent que je fais de ce mot. Par esprit, en effet, je n'entends rien de plus que l'activité psychique dans sa triple manifestation, individuelle, historique et sociale. Et cette activité je crois que personne ne voudrait ni ne pourrait en nier l'existence.

Nous avons dit que l'esprit humain agit en se proposant des fins. Or pour celles-ci aussi apparaît la nécessité d'une étude philosophique. Si l'on pouvait appeler philosophiques toutes les études qui concernent les actes spirituels, ce seraient aussi des études philosophiques que celles qui traitent des diverses fins de l'homme, en tant qu'il les poursuit avec une activité spirituelle; or personne ne comptera, au contraire, parmi ces études philosophiques la rhétorique et la grammaire, même dans

leurs parties normatives. Chacun, au contraire, appelle philosophe celui qui étudie les actes et les conditions humaines dans leurs relations avec la réalisation de la vertu, la recherche du bonheur, la réalisation du beau, l'acquisition du vrai, c'est-à-dire, en somme, dans leurs relations avec les fins que l'homme se propose en tant qu'homme; et ces fins, quels que soient le rapport et la hiérarchie que d'autres veulent établir entre elles, restent toujours des fins absolues, des fins dignes d'être recherchées et acquises pour elles-mêmes, indépendamment de toutes leurs conséquences.

Mais la philosophie ne s'arrête pas là. Nous avons dit qu'une des fins suprêmes que l'homme se propose est la recherche du vrai. L'homme cherche le vrai pour lui-même. C'est là un des traits les plus nobles de sa nature. Dès lors il est naturellement poussé à rechercher le savoir le plus complet possible et en même temps le plus certain. Or ce besoin ne peut être satisfait sans la philosophie puisque le savoir le plus complet ne peut pas se trouver dans la plus grande accumulation de connaissances, mais dans le plus grand nombre possible de connaissances liées entre elles et unifiées par un principe qui les explique toutes.

L'esprit humain est ainsi nécessairement conduit par ses propres lois et ses propres aspirations à deux études philosophiques : l'une a pour but d'unifier toutes nos connaissances, en cherchant le principe ou les principes fon-

damentaux de la réalité, sa nature et sa valeur universelle; l'autre tend à légitimer notre connaissance de la réalité en en déterminant les conditions d'extension et les limites. La première de ces deux études constitue la métaphysique; la seconde, la gnoséologie. Nous ne voulons pas dire par là que ces études, spécialement la première, se soient déjà constituées ou se puissent constituer en sciences systématiques et définitives. Nous soutenons pourtant que tout homme est nécessairement conduit à la première, à la métaphysique, lorsqu'il n'interrompt pas volontairement la série des problèmes que notre savoir lui-même nous propose. Par elle l'homme répond, ou plutôt cherche à répondre aux deux premières questions qui se présentent à lui lorsqu'il contemple l'univers, et qui renaissent sans cesse devant lui : d'où vient cet univers? où va-t-il? c'est-à-dire quelle est sa fin et sa valeur? Ce sont là deux questions qui s'imposent si nécessairement à l'homme que, quand il ne trouve pas à y répondre par la philosophie, il en demande la solution à la religion ou à un savoir traditionnel.

L'étude de la gnoséologie n'apparaît pas à chacun aussi claire et distincte que celle de la métaphysique. L'étude de la gnoséologie naît d'une pensée essentiellement critique, tandis que la pensée populaire est essentiellement dogmatique. Mais la fonction qu'elle remplit est absolument nécessaire parce que c'est par elle seule-

ment que l'homme peut prendre pleine conscience de la validité de son propre savoir.

Je me suis efforcé pour les raisons exposées au début d'esquisser un tableau des sciences philosophiques en évitant les lignes trop rigides et les délimitations absolues. Il suffira pourtant à montrer clairement que j'incline à grouper les sciences philosophiques en deux sections distinctes : l'une que j'appellerai la *philosophie subjective* et l'autre, la *philosophie objective*; la première se propose d'étudier directement l'esprit, l'autre l'univers, le réel dans ses principes fondamentaux.

Ces deux parties sont loin pourtant d'être séparées, mais la manière dont on peut les relier ou même les fondre ensemble en tout ou en partie dépend des divers systèmes, et ce n'est pas ici mon objet de les énumérer et moins encore de dire en détail ce que j'en pense moi-même.

Il est certain pourtant que si l'idéaliste veut trouver l'unité de l'objet de la philosophie dans l'esprit parce que celui-ci n'atteint qu'en elle la pleine et entière conscience de soi, il lui faudra pourtant reconnaître que le réel, bien que posé par l'esprit et dans l'esprit, ne peut se confondre avec aucun phénomène ou aucune forme de son activité et demeure toujours un objet pour celle-ci. Par suite il est impossible, même à l'idéaliste, de supprimer la distinction entre l'objectif et le subjectif. Et de même le matérialiste ou le réaliste, s'il veut considérer

l'esprit et la pensée comme un *dérivé* du réel, devra toujours reconnaître que l'on ne peut pas même poser l'hypothèse d'un réel hors de la pensée et que, bien qu'il puisse et même doive être distinct de la pensée, il ne peut être posé qu'en même temps qu'elle ou en opposition avec elle. Par suite, ni l'idéaliste ni le réaliste ne peuvent se débarrasser absolument d'un certain dualisme.

Mais, ceci admis, il convient cependant de reconnaître que les diverses disciplines philosophiques se relient et s'entrelacent si étroitement l'une avec l'autre qu'il n'est pas toujours très facile de décider dans laquelle des deux sections chacune d'elles doit être rangée. Par exemple, la gnoséologie et la logique peuvent à un certain point de vue appartenir à la philosophie subjective, et, à un autre point de vue, à l'objective.

Ces considérations étaient nécessaires parce qu'une conséquence très importante en dérive sur la meilleure manière d'ordonner l'enseignement philosophique dans l'enseignement supérieur.

Nous ne croyons pas utile de diviser d'une manière rigide et absolue les matières de l'enseignement philosophique, et de les attribuer chacune à une chaire déterminée, de telle sorte que le titulaire de cette chaire doive toujours enseigner la même matière. En établissant le nombre et les titres des chaires fondamentales de philosophie, il me semble qu'il faut tenir compte avant tout des tendances et des dispositions diverses qu'exigent de

ceux qui les cultivent les diverses parties de la philosophie : on pourra plus facilement obtenir ainsi que toutes soient convenablement traitées. Pourtant on devra toujours laisser la faculté à qui le désire non seulement de traiter la matière à laquelle se rapporte strictement le titre de sa chaire, mais aussi les autres ou partie des autres. Le philosophe, quoique, à bien des égards, il diffère du poète, a cependant ceci de commun avec lui qu'il imprime à son œuvre un caractère individuel, et que souvent il lui est impossible de faire bien comprendre sa doctrine sur une partie de la philosophie sans la développer aussi en ce qui regarde les autres. Pour conclure, nous croyons qu'en cette matière l'on doit adopter le système allemand, dont l'utilité peut être discutée pour les autres parties de l'enseignement supérieur, mais est incontestable, à notre avis, pour l'enseignement philosophique.

Conformément aux critères qui viennent d'être posés et aux intentions exposées, nous croyons qu'outre la chaire de pédagogie — dont nous ne voulons nous occuper ici, parce qu'elle mériterait une étude spéciale, — trois chaires de philosophie devraient, en règle générale, être instituées dans toute Université complète et fréquentée par un certain nombre d'étudiants : une chaire de psychologie et de logique, une autre de philosophie morale, et une troisième d'histoire de la philosophie. Nous ne faisons pas mention de la métaphysique,

parce qu'il semble que celle-ci, constituant comme le couronnement de tout savoir, et présentant, plus que toute autre partie de la philosophie, un caractère individuel, doit être réservée à la fois à tous ceux qui enseignent la philosophie, car chacun d'eux pourra librement, s'il lui plait, ne pas laisser de faire de la métaphysique, et parachever ainsi et couronner ses propres doctrines.

Et de même que nous n'entendons nullement exclure la métaphysique, bien que nous ne désirions pas qu'il lui soit attribué normalement une chaire spéciale, de même nous n'entendons exclure aucune des matières philosophiques que nous avons passées en revue plus haut: — ni la philosophie de l'histoire, ni la philosophie du droit, de la religion, de l'art, etc., ne doivent être absentes d'un enseignement supérieur. Mais il ne me parait pas nécessaire qu'elles soient régulièrement confiées à un professeur spécial, — exception faite pour la philosophie du droit dans les facultés de droit, dont nous n'avons pas à nous occuper ici¹. Ces enseignements pourront être donnés librement par l'un ou par l'autre des professeurs de philosophie, de même que celui de la métaphysique; et pour certaines matières seulement, surtout pour la

1. Remarquons pourtant que, tout en croyant bon que, dans les facultés de droit soit donné un enseignement de la philosophie du droit, les étudiants en philosophie et en droit doivent être laissés libres de suivre le cours de philosophie du droit dans l'une ou dans l'autre des deux facultés, selon leur préférence.

philosophie de l'histoire et de l'art, il y aura lieu de nommer un professeur spécial, quand on rencontrera un homme particulièrement capable autorisé pour ces enseignements.

Nous avons attribué une chaire spéciale à l'histoire de la philosophie, en raison de l'exceptionnelle importance qu'a pour la philosophie même sa propre histoire. Le progrès en philosophie ne s'accomplit pas par l'accumulation, si l'on peut dire, des connaissances, mais par une sorte d'*ascension*. Les philosophes sont comme des voyageurs qui gravissent, de côtés différents, une montagne élevée qui domine plaines et coteaux à l'infini; et plus chacun s'élève, plus s'élargit le champ de son regard; mais chacun, cependant, a son regard toujours borné, et le champ qu'il aperçoit ne peut jamais être identique à celui que découvrent les autres, de points de vue différents. Or, pour corriger cette limitation inévitable de notre vision, et profiter aussi de celle d'autrui, nous devons nous étudier à connaître ce qu'ont vu et voient tous les autres. De là vient que les doctrines philosophiques vraiment originales acquièrent un des caractères de la poésie : c'est qu'elles aussi ne perdent jamais entièrement leur valeur, qu'elles ne vieillissent jamais tout à fait à la manière des doctrines scientifiques; et si, lorsque le goût change, il advient que certaines poésies ne plaisent plus, elles n'en gardent pas moins toujours quelque intérêt et quelque prix; ainsi les grands

systèmes philosophiques même dépassés, conservent toujours quelque attrait, parce qu'ils représentent un aspect, une tendance naturelle de l'esprit humain. Je n'ai pas mis, au contraire, au nombre des chaires de philosophie la psychologie physiologique ou la psycho-physique, ni l'anthropologie, entendue au sens étroit, parce que, sans méconnaître leur importance pour l'instruction d'un philosophe, je ne les considère pas comme des sciences proprement philosophiques.

*
**

Après avoir traité des chaires et des divers enseignements, il nous reste à parler des élèves et des grades universitaires.

L'enseignement philosophique doit-il être laissé au libre choix de tous les étudiants, ou, au moins pour ceux qui se destinent à certaines professions, doit-il être rendu obligatoire?

Je déclare avant tout que j'entends ici discuter la question indépendamment de la question de la liberté d'enseignement et d'éducation. Ceux mêmes qui, comme moi, défendent cette liberté doivent reconnaître qu'imposer dans les examens d'État (dont l'institution est, comme en Allemagne, inséparable de cette liberté) certaines matières obligatoires, c'est imposer indirectement, sinon strictement, l'obligation de suivre certains

cours à l'université. Revenant donc à notre sujet, je crois avant tout que, puisque nous sommes partisans, comme je l'exposerai plus bas, d'un enseignement philosophique dans les établissements secondaires, il faut que tous ceux qui aspirent à donner cet enseignement aient reçu une instruction philosophique convenable.

Ainsi donc, aussi bien pour ceux-ci que pour ceux qui veulent plus tard arriver à l'enseignement supérieur de la philosophie, ou qui, de quelque façon que ce soit, veulent s'adonner à ce genre d'étude, il faut instituer dans les Universités un doctorat spécial pour la philosophie. Je me hâte pourtant d'ajouter qu'à mon avis on ne peut devenir philosophe par la seule étude de la philosophie. De ce que nous avons dit dès le début sur la nature et le caractère de cette étude, il résulte clairement qu'elle ne peut se suffire à elle-même : en tant que science de l'esprit humain, elle a un objet déterminé; mais l'on ne pourra jamais connaître vraiment l'esprit humain sans connaître l'histoire et les phénomènes sociaux. Et comment construire une métaphysique ou une gnoséologie sans connaissances scientifiques? La philosophie représente le plus haut effort de l'esprit vers la pleine explication des choses, l'explication la plus générale, qui ne fait qu'un d'ailleurs avec la pleine conscience de soi, de sa propre manière de penser, de sentir et de vouloir. Il faut donc connaître, au moins dans leurs caractères et leurs résultats les plus essentiels, les sciences qui

doivent nous servir de point de départ pour monter plus haut.

L'étude supérieure de la philosophie doit donc avoir pour fondement une large instruction historique et scientifique; on ne peut pas et l'on ne doit pas demander au philosophe d'être encyclopédique; mais il suffira que pour les diverses branches du savoir, il en ait cultivé particulièrement quelque'une à son choix. C'est ainsi que l'un pourra préférer les études de droit et d'histoire, un autre les mathématiques et les science physiques, et un troisième les études biologiques : nous aurons peut-être de cette manière des philosophes de tendances et d'aptitudes diverses; et ce ne sera pas un mal; mais en tout cas nous n'aurons plus des philosophes dépourvus de connaissances positives et scientifiques.

L'idéal serait que nul ne pût prétendre au doctorat en philosophie, s'il n'est déjà docteur en quelque'autre science; mais l'on pourrait n'exiger qu'un grade inférieur en quelque matière accessoire de ceux qui ne visent qu'au seul doctorat en philosophie. Que si, comme nous le croirions préférable, on adoptait dans l'enseignement supérieur le système allemand, d'après lequel le doctorat n'est pas nécessaire pour l'exercice des professions libérales, et si, en lui laissant ainsi un caractère honorifique et une valeur spéciale pour quiconque aspire à la carrière de l'enseignement supérieur, on le remplaçait par des examens d'état, la solution serait plus simple. En exigeant,

en effet, de celui qui veut enseigner la philosophie dans les établissements secondaires, qu'il passe un examen avec celle-ci comme matière principale, et où il devrait faire preuve de connaissances complètes, on lui demanderait en outre de prouver, dans des examens accessoires, qu'il possède aussi un bagage suffisant de connaissances scientifiques, littéraires ou historiques, en laissant le candidat choisir parmi les différents groupes de ces diverses connaissances.

Mais à l'Université la philosophie ne doit pas être étudiée seulement par ceux qui se destinent à la cultiver ou à l'enseigner : nous croyons indispensable, si l'on veut donner une certaine unité et une efficacité plus grande, intellectuelle et morale, à tout l'enseignement secondaire, que tous ses professeurs aient une certaine culture philosophique, qui pourra d'ailleurs varier selon la nature des sciences qu'ils sont appelés à enseigner. Par exemple, aux professeurs de mathématiques et de sciences naturelles on demandera une connaissance un peu approfondie de la logique ; aux professeurs de littérature et d'histoire, l'étude de la psychologie et de l'éthique ; à tous enfin l'étude d'un système particulier de philosophie, choisi par eux librement ; et il ne sera pas nécessaire que ce soit un des systèmes les plus complets et les plus difficiles : on se contentera de toute doctrine qui présente une certaine originalité et une certaine valeur historique et doctrinale.

*
* *

Arrivons maintenant à la question de l'enseignement de la philosophie dans les établissements secondaires. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer les divers systèmes suivis dans les divers pays relativement à cet enseignement, ni les opinions diverses qui ont été émises à ce sujet. Nous nous contenterons d'exposer le système qui nous paraît le plus convenable pour un pays civilisé, et nous n'oublierons pas les longues discussions qui ont été soulevées à ce propos dans ces dernières années, ni les institutions qui nous paraissent les meilleures.

Nous croyons, en tout état de cause, que, s'il fut un temps où l'enseignement de la philosophie était considéré comme nécessaire parce que la philosophie comprenait d'une certaine manière tout ou presque tout le savoir humain, elle est devenue nécessaire aujourd'hui pour une autre raison : c'est que les progrès scientifiques et tout le développement de l'humanité, loin de supprimer les problèmes philosophiques, les ont étendus et rendus plus pressants et plus complexes. Nous ne nions pas que les sciences, en progressant, aient pour ainsi dire absorbé certaines questions et certaines études que réclamait autrefois la philosophie ; mais jamais la suppression de ces problèmes n'a manqué d'en faire naître d'autres plus graves et plus compliqués.

Mais il y a, en outre, un objet qui, comme nous l'avons

vu, appartient d'une manière absolue à la philosophie, et c'est l'esprit humain. Or, comment concevoir une culture élevée, scientifique ou littéraire, qui n'amène le jeune homme à réfléchir sur les questions qui intéressent proprement sa nature d'homme : la nature de ses actes intérieurs, les lois fondamentales de sa pensée, de son activité spirituelle en général, et les fins suprêmes qu'en vertu de cette activité il peut se proposer?

Je prévois l'objection qui va m'être faite. On dira que c'est une très-bonne chose que la philosophie, qu'elle est un complément nécessaire de la culture, mais qu'elle dépasse la capacité intellectuelle des jeunes gens des établissements secondaires, et qu'il faut donc la réserver pour l'Université. N'insistons pas sur ce fait que les étudiants des Universités, en particulier les étudiants en médecine et en droit, n'auraient pas le temps ni l'envie de s'adonner à cette étude, qu'ils considèreraient comme étrangère à leurs fins professionnelles : il y a une autre raison à mettre en avant, plus grave, et la voici.

A beaucoup de questions, dont s'occupe la philosophie, la religion et le savoir traditionnel donnent une réponse. Mais, outre que la manière dont ces réponses sont données ne saurait satisfaire le philosophe, elles se trouvent ébranlées dans leurs bases par le développement naturel de l'esprit humain et par le progrès intellectuel. Aussi bien ces réponses fondées sur l'autorité, ne peuvent valoir qu'aussi longtemps que dure la foi en celle-ci. Mais quand une

telle foi est ébranlée, quand naît le doute, on a beau exalter les avantages de la foi : elle ne peut ni s'imposer ni se faire accepter au nom d'avantages quelconques, d'espérances ou de craintes qu'elle pourrait faire naître en nous. Dès lors la foi n'est plus subie ou acceptée qu'en parole et en apparence, non plus en réalité.

Or, quand la foi est ébranlée, quand on est venu à la mettre en doute, il n'y a plus d'autre moyen de résoudre les questions ou les problèmes dont il s'agit, sinon la réflexion et la discussion philosophique. Et ce sont des problèmes que l'esprit humain ne peut ni omettre ni négliger ; ce sont des problèmes qui se posent spontanément dans l'esprit de tout homme et dont la solution s'impose comme une nécessité de notre vie intellectuelle et morale.

Or, aucun observateur impartial ne pourra nier qu'au moins dans les classes cultivées, le temps de la foi ingénue et inébranlable est passé ; à la foi on peut revenir par l'intermédiaire de la philosophie ; mais sans la philosophie il n'y a plus qu'une *fides imperata*, ou une foi par convenance, c'est-à-dire le contraire de la foi. Remarquons bien que le doute n'existe pas seulement dans certains esprits exceptionnels, ou chez les adultes : il enveloppe tout notre milieu intellectuel et moral, et les esprits de nos enfants en sont pénétrés bien avant qu'ils n'entrent à l'Université. Cela revient à dire qu'avant même d'entrer à l'Université nos jeunes gens sont amenés naturellement à philosopher.

De ce fait découlent deux conséquences importantes. En premier lieu, il est nécessaire que les jeunes gens soient de bonne heure assistés et guidés dans leurs réflexions; il est nécessaire qu'ils soient vite défendus contre le caractère léger et tendancieux des idées philosophiques en circulation dans la foule, dans les journaux et les conversations familières; il est nécessaire qu'ils soient tout de suite habitués à reconnaître la grande importance de ces questions, le sérieux et la circonspection que chacun doit apporter à les résoudre pour lui-même. Il ne s'agit pas de questions dont on puisse désirer la solution par simple curiosité, ou même dans un but pratique déterminé, si important qu'il soit : il s'agit de ce qu'il y a de plus essentiel et de plus grave dans notre vie intérieure, il s'agit de l'étude et de la connaissance de nous-mêmes, il s'agit de nos croyances fondamentales sur la valeur et la fin de la vie, des règles fondamentales de notre conduite, du destin de l'humanité et du sens de l'histoire.

L'autre conséquence est que les faits mêmes prouvent comment la réflexion philosophique n'est nullement inaccessible à l'esprit des jeunes gens, puisque ceux-ci s'en occupent avant même d'en avoir reçu un enseignement quelconque. Tout ce qui se dit et s'écrit sur la difficulté excessive de l'enseignement philosophique n'a donc qu'une valeur toute relative : tout dépend des choses que, sous le nom de philosophie, on prétend enseigner et de la manière de les enseigner. Nous croyons, en tout cas,

que l'on peut donner aux jeunes gens des notions philosophiques de manière qu'elles leur soient parfaitement accessibles, avant qu'ils entrent à l'Université. Certes, il y aura des points qui demanderont aux jeunes gens quelque effort et une certaine intensité de réflexion, mais non pas supérieure à celle qu'exigent certains théorèmes de mathématique ou certaines doctrines physiques et chimiques qui pourtant s'enseignent et doivent s'enseigner dans les établissements secondaires.

C'est une grave erreur, selon nous, que de ne vouloir enseigner aux jeunes gens, avant qu'ils entrent à l'Université, que des choses faciles et qui charment l'imagination et le sentiment; ou de ne vouloir leur imposer d'efforts que pour interpréter et comprendre la pensée d'autrui, sans les forcer jamais à s'en faire une qui leur soit propre et à raisonner par eux-mêmes, en un mot, à marcher sans lisières. C'est là au contraire la fin principale de l'instruction et de l'éducation intellectuelle dans les établissements secondaires. Or, chacun peut juger si dans cette œuvre un rôle essentiel ne doit pas revenir à un enseignement philosophique gradué et proportionné, qui est sans doute l'enseignement le mieux approprié à cette fin. En effet, si l'on adopte, comme il faut le faire, la maxime fondamentale du vieux Kant, nous ne prétendons pas apprendre aux jeunes gens la philosophie, mais seulement leur apprendre à philosopher. S'il en est ainsi, si, de par sa propre nature, la philosophie ne peut s'ap-

prendre et se recevoir passivement d'autrui, mais s'il est nécessaire, alors même qu'on suit la pensée d'autrui, de se la rendre propre, d'en faire une partie de notre vie, chacun voit combien vaut, indépendamment même de son contenu, la philosophie pour développer l'esprit, le rendre maître de soi et apte à un effort scientifique plus vigoureux et plus indépendant.

Ceci posé, il s'agit d'examiner quelles parties de la philosophie l'on doit particulièrement enseigner, et de quelle manière. Quelque opinion que l'on ait sur la place de la psychologie dans la classification des sciences, personne ne prétendra que l'on puisse jamais constituer un enseignement philosophique sans psychologie. La psychologie est le fondement et l'introduction naturelle de tout enseignement philosophique et en même temps un élément essentiel de la fin suprême à laquelle nous devons viser dans cet enseignement. Ceux mêmes qui admettent une philosophie objective absolument distincte de la subjective, ou prétendent proposer comme objet véritable et immédiat à la philosophie le Réel, parce qu'ils voient en lui le fondement de l'Esprit même, ceux-là encore doivent pourtant reconnaître qu'essentiellement l'on fait de la philosophie en réfléchissant sur notre activité spirituelle ou sur ses produits, et que le résultat dernier où tend la philosophie est de nous rendre pleinement conscients de nous-mêmes, de notre savoir et de notre vouloir. Or, comment y arriver sans la psycho-

logie, la psychologie proprement intérieure, et non la psychologie expérimentale qui, à notre avis, ne pourrait être enseignée dans un établissement secondaire et ne conviendrait pas au but qu'un enseignement philosophique doit se proposer?

Pour des raisons analogues, doivent figurer aussi dans un enseignement philosophique secondaire la logique et l'éthique, mais détachées l'une et l'autre de toute spéculation métaphysique et restreintes à des limites convenables. Nous savons fort bien qu'il n'est pas nécessaire de connaître la logique scientifique pour bien raisonner, et moins encore d'être des moralistes pour être d'honnêtes gens; mais néanmoins l'une et l'autre de ces sciences sont nécessaires pour nous donner cette pleine conscience de nous-mêmes où nous devons tendre justement à l'aide de la philosophie; et il s'agit ici de prendre conscience des deux formes d'activité les plus hautes de l'esprit humain, l'activité scientifique et l'activité morale. Et puis encore, il est incontestable qu'en prenant conscience des préceptes et des règles auxquelles nous devons nous conformer en agissant, nous ne pouvons que rendre nos actes plus sûrs et plus accomplis, c'est-à-dire, par suite, mieux adaptés à leurs fins. Sans la logique scientifique le savant ne peut avoir la pleine assurance que ses raisonnements sont exacts, ou du moins il ne peut le persuader pleinement à ceux qui voudraient leur résister. Et ainsi il n'est pas douteux que l'idéal suprême de l'homme moral

ce n'est pas l'homme qui agit bien comme par instinct naturel ou en vertu d'une éducation appropriée et efficace, reçue du dehors, mais c'est l'homme qui se conforme aux principes les plus purs de la moralité, après les avoir librement reçus et en avoir reconnu la valeur. Voilà ce que nous appelons l'homme de caractère, au sens le plus haut et le plus noble du mot.

Restent la gnoséologie et la métaphysique. Pour la gnoséologie, il est certainement impossible d'exposer à des jeunes gens tous les problèmes critiques, si complexes et si profonds, relatifs aux rapports du réel avec la pensée, et par suite à la valeur de la connaissance; mais quelques notions fondamentales pourront être indiquées soit en psychologie, soit en logique. Et quant à la métaphysique, il est reconnu presque par tout le monde aujourd'hui qu'elle doit être bannie de l'enseignement secondaire. Toutefois, en y réfléchissant bien, on verra que cet ostracisme absolu n'est à son tour ni possible ni désirable. Lorsque nous parlions de ces problèmes philosophiques qui surgissent naturellement dans l'esprit des jeunes gens avant même qu'ils aient, dans les écoles, entendu parler de philosophie, c'est aux questions métaphysiques aussi que nous pensions. Or, il nous semble que vouloir les exclure absolument et complètement des établissements secondaires, c'est condamner les jeunes gens au supplice de Tantale. Mais de quelle manière cependant donnerait-on dans ces établissements un enseignement

métaphysique? Non plus, certes, d'une manière dogmatique, mais seulement d'un point de vue historique. Il sera utile, à ce propos, d'examiner cette autre question : doit-on, dans les établissements secondaires, enseigner l'histoire de la philosophie? Non certes pour elle-même et en elle-même; mais bien comme le moyen de faire connaître, d'une manière concrète et positive, les directions principales de la pensée humaine : c'est pourquoi cet enseignement devra être très succinct pour l'histoire de la philosophie au moyen âge et n'indiquer, et à peine, que les doctrines principales qui s'y développèrent et lutèrent entre elles; il devra s'étendre au contraire un peu plus sur l'histoire de la philosophie antique et sur celle de la philosophie moderne.

Je sais que certains croient non convenable tout enseignement de l'histoire de la philosophie dans les établissements secondaires, tandis que d'autres voudraient au contraire que la philosophie ne fût plus enseignée qu'historiquement. Les uns comme les autres ont tort. Il n'est pas possible d'enseigner l'histoire d'une science à qui n'a pas de celle-ci une connaissance directe, indépendamment de son histoire. D'autre part, la philosophie est de telle nature qu'on n'en saurait pénétrer l'esprit sans en connaître l'histoire. Ne fût-ce que pour cela, on doit faire connaître au moins les doctrines tout à fait capitales, de la manière et dans la mesure où elles peuvent être accessibles à de jeunes esprits et sont capables de les

intéresser, même aux élèves des établissements secondaires.

*
* *

Nous résumerons nos propositions dans les points suivants :

1° La philosophie doit être enseignée, bien que de façon et dans une mesure différente, et dans les Universités et dans les écoles qui se proposent de donner une culture générale aux jeunes gens qui se destinent aux professions libérales ou qui, de façon quelconque, feront partie des classes dirigeantes ;

2° Les matières essentielles de l'enseignement universitaire de la philosophie doivent être : la philosophie théorique, la philosophie pratique et l'histoire de la philosophie ; et il sera bon que toute Université complète, outre la chaire de pédagogie, possède au moins trois chaires de philosophie, portant les titres proposés ou d'autres analogues ;

3° Tout professeur de philosophie dans une Université sera laissé libre de traiter les diverses parties de la science, de telle sorte que les jeunes gens puissent être initiés à la pensée complète d'un philosophe. A plus forte raison, quiconque enseigne la philosophie sera libre d'exposer les principes métaphysiques et gnoséologiques sur lesquels il fonde ses doctrines théorétiques et morales, et de les illustrer par l'histoire de la philosophie ;

4° L'étude de la philosophie sera obligatoire dans ses parties principales pour tous ceux qui se destinent à l'enseignement de la philosophie dans les établissements secondaires; comme matière complémentaire, et avec une certaine liberté de choisir entre ses parties diverses, la philosophie devra aussi être étudiée par tous ceux qui se destinent à l'enseignement secondaire;

5° Un étudiant ne pourra pas obtenir le doctorat en philosophie, ni le certificat d'aptitude à l'enseignement philosophique s'il ne témoigne pas d'un bagage suffisant de connaissances positives, soit dans les sciences philologiques ou historiques, soit dans les études juridiques, soit dans les sciences mathématiques ou naturelles, à son choix;

6° Quiconque aura obtenu le doctorat en quelque autre matière ou un diplôme de l'État, pourra obtenir le doctorat ou le diplôme pour l'enseignement philosophique, s'il passe un examen portant sur les questions philosophiques. Et même ce cas devra être particulièrement favorisé et recommandé aux étudiants, de façon qu'il devienne fréquent que l'on concoure pour le doctorat en philosophie après en avoir obtenu déjà un autre;

7° L'enseignement de la philosophie dans les établissements secondaires comportera la psychologie, la logique, l'éthique, et les éléments de l'histoire de la philosophie, ou, si l'on préfère, une introduction à l'histoire de la philosophie;

8° Cet enseignement sera donné dans les deux dernières années, et les jeunes gens devront y être suffisamment préparés par l'enseignement des autres professeurs, soit de lettres, soit de sciences, par des lectures appropriées ou des réflexions sur ce que l'on fait lire ou étudier en général : ainsi l'enseignement tout entier sera rendu plus philosophique en développant dans l'esprit des jeunes gens, l'observation de leurs propres actes, l'examen et la critique de leur pensée propre et, en un mot, de leur propre manière d'agir ;

9° Le but principal de l'enseignement philosophique ne doit pas être de communiquer aux jeunes gens une plus ou moins grande quantité de *connaissances philosophiques déterminées*, mais de les habituer à réfléchir, à penser par eux-mêmes, c'est-à-dire en somme à *philosopher*.